

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |



LE MESSAGER

DE



SAINTE ANN

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDOC, *curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q., Canada.*

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Rome: Discours du Saint-Père au pèlerinage d'ouvriers français, 121.—Le pèlerinage des Cercles ouvriers à Rome, 125.—Adresse du Clergé de Rimouski à N. T. Saint-Père le Pape, 133.—Bénédictio de cloche à St-George de Port-Daniel, 135.—Consécration de Mgr Matz, 135.—L'Officialité de Rimouski, 136.—Installation de M. le chanoine L. N. Bernier, 135.—Service pour feu M. Desjardins, 137.—Le Propagateur de la dévotion à sainte Philomène, 137.—Faveurs obtenues, 137.—Décès, 140.

AVIS

Afin d'éviter toute erreur et tout retard dans la correspondance, nous prions nos abonnés de se rappeler qu'ils doivent s'adresser au RÉV. M. MAJ. BOLDUC, CURÉ LE SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE, pour la demande et le paiement de l'abonnement au MESSAGER DE SAINTE-ANNE.

ROME

DISCOURS DU SAINT-PÈRE AU PÈLERINAGE D'OUVRIERS
FRANÇAIS.

Grande est la joie que Nous éprouvons, très chers
ils, en vous voyant réunis si nombreux autour de Nous

en ce moment. Nous savons, en effet, quel excellent esprit vous anime tous et quelle généreuse pensée a présidé à l'organisation de ce pieux pèlerinage des associations ouvrières à Rome. Foulant aux pieds tout respect humain et méprisant les railleries des méchants, vous êtes partis de tous les points de la France, sous la conduite de ces nobles hommes, vos fidèles conseillers et vos vrais amis, et vous êtes venus ici, en votre nom et au nom de vos compagnons d'ateliers, implorer la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, visiter les basiliques et les sanctuaires de la Ville éternelle, et y prier pour vous, pour votre patrie et pour tous ceux qui vous sont chers.

Nous vous félicitons, chers fils, de cet acte de foi public et de cette solennelle affirmation de vos sentiments religieux.—Nous vous félicitons, en particulier, de la part que vous prenez, comme Nous le disait à l'instant votre éloquent interprète, à l'œuvre de la régénération chrétienne pour le monde du travail manuel.—C'est dans cette régénération et dans ce retour aux principes chrétiens et aux enseignements de l'Eglise catholique et de son chef, que réside uniquement la solution des questions sociales qui vous touchent de si près. Toujours et en tous les temps, il Nous plaît de le redire ici, l'Eglise s'est préoccupée avec un soin jaloux du sort des classes pauvres et ouvrières. Elle a, par la prédication des doctrines dont elle est la fidèle dépositaire, ennobli le travail, en l'élevant à la hauteur de la dignité et de la liberté humaines ; elle l'a rendu méritoire devant Dieu, en apprenant à l'ouvrier à le sanctifier par des vœux surnaturelles, et à supporter avec résignation et en esprit de pénitence les privations et les fatigues qu'il lui impose. — L'Eglise, d'autre

part, a toujours rappelé aux riches et aux puissants l'obligation qui leur incombe de secourir leurs frères de condition plus humble, et de respecter en eux le caractère d'hommes et de chrétiens. Alors que sa parole était mieux écoutée et obéie par les peuples, que sa liberté d'action était moins entravée et pouvait disposer de ressources plus considérables, l'Eglise venait en aide aux pauvres et aux travailleurs, non seulement par les largesses de sa charité, mais en créant et encourageant ces grandes institutions corporatives qui ont si puissamment contribué au progrès des arts et métiers, et procuré aux ouvriers eux-mêmes une plus grande somme d'aisance et de bien-être. Et cet esprit de maternelle sollicitude, l'Eglise l'avait fait entrer dans les mœurs des peuples, dans les statuts et règlements des cités, dans les ordonnances et les lois des pouvoirs publics.

Sans doute l'invention et l'action de ces pouvoirs ne sont pas d'une indispensable nécessité quand, dans les conditions qui règlent le travail et l'exercice de l'industrie, il ne se rencontre rien qui offense la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier ; mais quand l'un ou l'autre de ces biens se trouve menacé ou compromis, les pouvoirs publics, en intervenant comme il convient et dans une juste mesure, feront œuvre de salut social ; car à eux il appartient de protéger et de sauvegarder les vrais intérêts des citoyens leurs subordonnés.

Au reste, ce que l'Eglise enseignait et opérait autrefois, elle le proclame et cherche à le réaliser encore aujourd'hui. Mais hélas ! au lieu de seconder son action bienfaisante, on s'obstine à la contrarier énergiquement et avec ténacité, et voilà pourquoi les mêmes résultats ne viennent plus couronner ses efforts. — Elle n'en continuera pas

moins à s'occuper de vous, chers fils, de vos véritables intérêts et de vos légitimes revendications. Nous-même, dès le début de Notre Pontificat, Nous avons pensé à vous quand Nous rappellions aux peuples les principes fondamentaux de l'ordre social. Nous avons suivi, depuis, avec attention les travaux des congrès tenus successivement en France, en Italie, en Allemagne et, dans ces derniers jours, en Belgique et en Suisse ; et Nous ne cesserons de faire, pour l'amélioration de votre sort, tout ce que Notre charge et Notre cœur de Père pourront Nous suggérer.

En attendant, chers fils, ne vous laissez pas séduire par les fallacieuses promesses des apôtres de l'impiété et du mensonge. Ils viendront à vous avec des dehors trompeurs, et s'efforceront par leurs flatteries de vous soustraire à l'Eglise et à la pratique de vos devoirs religieux. Ils essayeront de vous entraîner dans leurs conventicules secrets et vous exciteront à recourir aux moyens violents pour améliorer votre sort au détriment de toute la société. Tenez-vous en garde contre eux et fermez l'oreille à leurs malicieuses insinuations. Les écouter et les suivre serait vous préparer des déceptions bien amères et marcher à votre perte.

Restez au contraire, chers fils, fidèles à Dieu et à son Eglise. Conservez et gravez dans vos cœurs les salutaires enseignements de la foi et de la morale chrétienne. Que ces enseignements et ces doctrines vous servent de règle dans tous les actes de votre vie, et vous y trouverez, aux heures des tribulations et des souffrances, un encouragement, une force et une consolation avec la perspective des biens de la vie future en récompense.

Et maintenant, comme gage de ces célestes faveurs et en témoignage de Notre singulière affection recevez, chers fils, la bénédiction apostolique. Que cette bénédiction, que Nous vous accordons de tout cœur à tous ici présents, se répande sur vos parents, sur vos familles et vos amis ; qu'elle se répande sur toutes les corporations ouvrières de la France, sur leurs chefs et leurs bienfaiteurs, et particulièrement sur l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers ; qu'elle se répande sur la France tout entière.

Le Pèlerinage des Cercles ouvriers à Rome

Nous reproduisons de l'excellente *Semaine Religieuse* de Montréal l'intéressant compte-rendu du pèlerinage des ouvriers français à Rome.

Ce sont les Français qui ont inauguré les pèlerinages que toutes les nations catholiques vont faire à Rome à l'occasion du jubilé de N. S. P. le Pape. Grâce à Dieu, la France tient encore ici le rang qui lui appartient. Il convenait, en effet, que la Fille aînée de l'Eglise se présentât la première au pied du trône pontifical, où des députations vont apporter les hommages de tous les fidèles répandus sur toute la surface du monde.

Ces Français qui sont ainsi venus les premiers sont des ouvriers et des hommes qui se sont dévoués au bonheur de l'ouvrier. Dans l'Eglise primitive, les pauvres avaient la place d'honneur ; les ouvriers font bien de revendiquer leur ancien droit.

Ce pèlerinage, qui compte quinze cents hommes, et auxquels sont venus se joindre trois cents dames patron-

nesses des œuvres ouvrières, est arrivé à Rome vendredi, 14 octobre, par les trains de 3 h. 45, 6 h. et 9 h.

Ils ont été reçus à la gare par M. le comte Albert de Mun, qui, avec d'autres organisateurs, avait précédé les pèlerins pour aviser aux derniers préparatifs de la réception des divers groupes et de leur installation à Rome.

Bon nombre d'ecclésiastiques directeurs d'œuvres ouvrières, ont reçu l'hospitalité dans nos établissements nationaux, notamment au Séminaire français. Environ cinq cents ouvriers, choisis parmi ceux qui avaient dû s'imposer le plus de sacrifices pour faire le voyage, ont été dirigés vers le Vatican, où sur l'ordre du Saint-Père, ils ont reçu l'hospitalité à Sainte-Marthe et dans une partie des appartements de l'archiprêtre de Saint-Pierre.

L'ambassade de France a eu l'attention de faire souhaiter la bienvenue aux pèlerins, dès leur arrivée à la gare, par M. Arthur de Pont, conseiller de l'ambassade et par M. d'Avril, second secrétaire. Se sont également rendues à la gare pour saluer les pèlerins : une députation de la Société artistique et ouvrière romaine de charité mutuelle, ayant à sa tête M. le comte François Vespagnani, et une autre députation de jeunes gens du Cercle de Saint-Pierre, présidée par M. le commandeur Tolli. Ces messieurs ont mis à la disposition des chefs du pèlerinage le local de la Société ouvrière romaine et celui du Cercle de Saint-Pierre, pour les réunions du soir. En même temps, les artistes et ouvriers catholiques de la Société romaine de charité mutuelle se sont généreusement offerts à assister les cinq cents pèlerins de l'hospice Sainte-Marthe et à les servir à table, comme ils l'ont fait dès le premier jour, avec une affabilité vraiment fraternelle.

La population romaine s'est montrée très sympathique aux pèlerins ; il y avait foule à la gare pour assister à leur arrivée. On a autant admiré la correction de tenue des pèlerins que celle des Romains.

Le soir de leur arrivée, des pèlerins ont parcouru la ville par groupes.

Dans la journée de samedi, ils se sont divisés de même par groupes pour visiter les églises et les monuments.

Dimanche 16, avant de se rendre à l'audience pontificale, les dix-huit cents pèlerins français se sont réunis à sept heures dans la basilique vaticane, où Son Eminence le cardinal Langénieux a célébré la sainte messe à l'autel de la chaire de saint Pierre.

Dès le commencement de la messe, en témoignage de leur foi et de leur union avec la chaire de Pierre, les pèlerins ont chanté le *Credo*, qui retentissait majestueusement sous les voûtes de l'immense basilique. Ce cri enthousiaste de foi a ému les assistants et les Romains venus en grand nombre assister à cette cérémonie.

Après le *Credo*, les chantres de la basilique ont exécuté en musique l'*Oremus pro Pontifice*, l'*Adoro* et l'*O Salutaris*. La sainte communion a été donnée par Mgr Langénieux, assisté de deux prélats, à tous les pèlerins.

Pendant les prières d'actions de grâces, tous les pèlerins ont entonné le cantique des Cercles ouvriers :

Quand Jésus vint sur la terre,
Ce fut pour y travailler.
Il voulut, touchant mystère,
Comme nous, être ouvrier.

Ensuite, les versets du *Te Deum* ont été chantés

alternativement par les chœurs du Vatican et par le chœur des pèlerins, dont les accents pieux se répercutaient sous les voûtes de l'immense basilique.

L'hymne d'actions de grâces terminée, le cardinal est descendu de l'autel, et, suivi de tous les pèlerins, s'est rendu dans la grande nef, sous la coupole.

Un des chanoines de la basilique vaticane s'est alors présenté à l'un des balcons intérieurs des quatre grands pilastres, et a exposé à la vénération les trois grandes reliques conservées dans la basilique : la lance, la sainte Face et la partie insigne de la vraie Croix.

On a été frappé par l'esprit de dévotion et de prière des ouvriers, qui a donné là un très bel exemple. Un prélat romain, qui a assisté à cette belle manifestation, avouait qu'il en avait été touché au point de pleurer.

Les pèlerins se sont ensuite dispersés pour se rendre dans leurs hôtels et s'y préparer à la grande audience solennelle.

Plus tard, vers 11 heures, tous les groupes du pèlerinage, rangé dans le meilleur ordre et sous la conduite de leurs chefs respectifs, se sont rendus, par la porte de bronze du palais du Vatican, dans la vaste salle Ducale, où le Souverain-Pontife allait les recevoir en audience solennelle.

Rien ne saurait retracer le magnifique aspect de cette assistance compacte, animée du plus saint enthousiasme et en même temps recueillie dans l'attente de l'arrivée du Saint-Père. A la tête des différents groupes de pèlerins flottaient les riches bannières, au nombre de plus de soixante-dix, des œuvres et associations que ces groupes représentaient.

Le Saint-Père avait ordonné de réserver les meilleures places aux ouvriers et aux délégués des associations ouvrières. Les prêtres, les dames et les messieurs en habit de cérémonie avaient été mis au fond de la salle et dans les salles voisines.

L'estrade du fond était occupée par les prélats, les gardes nobles et les gentilshommes de la maison du Pape, ainsi que par les directeurs du pèlerinage.

Le Souverain-Pontife a paru à midi dans la salle Ducale, précédé des prélats et personnages de sa cour, et escorté des Emes cardinaux Ledochowski, Pitra, Laurenzi, Rampolla, Orèglia, Bianchi, Melchers, Masotti, Schiaffino, Howard, Verga, Pallotti, Ricci, Banza et Mazzella.

Aussitôt que le Souverain-Pontife a eu pris place sur le trône, S. Em. le cardinal Langénieux, comme président honoraire du pèlerinage, a exprimé en quelques mots les sentiments de foi et de piété filiale de toute l'assistance.

Ensuite M. le comte de Mun, secrétaire général des Cercles catholiques d'ouvriers représentés à l'audience, a donné lecture de l'adresse suivante :

“Très-Saint-Père.—Votre Sainteté daignait, il y a trois ans, recevoir le pèlerinage des industriels français venant prendre à ses pieds l'engagement de ramener dans les ateliers et les usines le règne de la religion et des mœurs chrétiennes, en associant dans ce but leurs efforts à ceux de leurs propres ouvriers.

“Aujourd'hui, ce sont ces ouvriers eux-mêmes, qui heureux et fiers de cet honneur inespéré, viennent à leur tour, humblement et filialement, demander à Votre bonté paternelle de bénir la part qu'ils ont été conviés à prendre dans l'œuvre de la régénération chrétienne pour le monde du travail manuel.

“ Rangés autour de votre trône comme une armée fidèle, sous les drapeaux historiques de nos provinces et sous la bannière de l'Œuvre des Cercles catholiques, nous sommes les représentants des premières corporations ouvrières renaissant à l'appel de Votre Sainteté “ pour protéger—selon Son auguste parole—sous la tutelle “ de la religion, les intérêts du travail et les mœurs des “ travailleurs.”

“ Nous avons eu confiance en cette parole sacrée, et nous n'avons pas attendu d'autre secours pour commencer nos associations.

“ L'expérience, cependant, nous apprend chaque jour combien sont grandes les difficultés que préparent à ces associations chrétiennes les guerres de la concurrence industrielle; combien serait utile, sinon nécessaire, une législation tutélaire pour que nos corporations redeviennent la base de ce régime du travail dont Votre Sainteté a daigné louer l'antique sagesse en regard de la désorganisation actuelle, source de maux qui pèsent si lourdement sur nous.

“ Mais nous savons aussi, par la tradition même de nos corps d'état, qu'à chaque époque de l'histoire des métiers, toutes les fois que la question sociale s'est posée par suite d'une transformation de l'industrie, l'Eglise—comme le redisait naguère à Liège l'éminent cardinal qui nous amène à votre auguste présence—“ l'Eglise a su la “ résoudre en réclamant la justice des pouvoirs et en ins- “ pirant la charité à ses fidèles.”

“ C'est pourquoi, Très-Saint-Père, les ouvriers chrétiens sont ici prosternés à vos pieds, animés de la plus respectueuse reconnaissance envers Votre Sainteté, dont la souveraine intervention a fait naître, multiplié et fortifié

les dévouements dont ils sont l'objet ; assurés que Votre parole et Vos bénédictions les aideront à obtenir une protection légale qui favorise les œuvres de salut entreprises en leur faveur, afin que, par le relèvement de leur condition, ils trouvent toutes facilités de mener une vie vraiment chrétienne, d'élever dignement leurs familles et de terminer leurs existences, vouées à un dur travail, dans une vieillesse honorée, en attendant de la miséricorde divine les joies et le repos du ciel."

Après la lecture de cette adresse, le Souverain-Pontife, debout devant le trône, a répondu en langue française le discours que nous donnons plus haut.

Après ce discours de Sa Sainteté, toute l'assistance a reçu à genoux la bénédiction apostolique ; ensuite le Saint-Père a daigné admettre au baisement du pied les présidents des Cercles catholiques d'ouvriers, que lui a présentés M. le comte de Mun, qui a déposé en même temps aux pieds du Souverain-Pontife l'offrande du pèlerinage pour le denier de Saint-Pierre et le volume des statuts de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

" Cette fête a été un événement, dit le *Moniteur de Rome*. Rarement nous avons admiré une foule plus recueillie et plus disciplinée, avec cette tenue, cet élan contenu, cette foi parfaite. Le cœur du catholique saluait avec fierté ces centaines de drapeaux qui tapissaient les murs de la salle Ducale, ce défilé harmonieusement ordonné, ces figures calmes et honnêtes des ouvriers, cette assistance immobile d'émotion et d'attendrissement, quand Léon XIII, se levant au milieu du silence le plus religieux, a jeté, sur ces hommes de foi et de travail, sa parole vibrante et grave accompagnée de son geste de commandement et de protection.

“ Léon XIII a joui de ce beau spectacle. Sa physiologie rayonnait dans un sourire et dans la majesté de son port. Son visage, semblable à ces belles peintures de saints austères qui ornent les vitraux des cathédrales du moyen-âge, reflétait ce quelque chose de léonin et de doux qui forme la marque de sa personnalité auguste. Les pèlerins ont admiré la force, le ton assuré de sa voix, la souplesse et l'élasticité de sa démarche. Léon XIII a été ferme, vigoureux, d'une aisance et nous dirions presque d'une jeunesse d'allures vraiment merveilleuse.”

Après l'audience pontificale, les délégués de l'Association ouvrière et artistique de Rome ont accompagné les pèlerins dans leurs visites aux musées et aux galeries, et, le soir, non seulement ils ont servi à table, à Sainte-Marthe, les cinq cents pèlerins que le Saint-Père y a reçus, mais ils y ont donné aussi, en leur honneur, une belle séance de musique à laquelle ont assisté, au milieu des pèlerins, S. Em. le cardinal Langénieux, M. le comte de Mun, M. Léon Harmel et M. le comte de Villechaize.

Le lundi soir, l'Association romaine a donné aux ouvriers français une brillante séance académique, dans le local même de l'Association près de Forum du Trajan.

Ce même jour, conformément à la promesse qu'il avait daigné en faire hier après l'audience solennelle, le Saint-Père a commencé d'accorder aux divers groupes du pèlerinage des audiences distinctes. Les groupes du Nord, sous la conduite de M. Léon Harmel, ont été reçus les premiers, et le Souverain-Pontife a daigné rester plus d'une heure au milieu de ses “ chers ouvriers,” traversant leurs rangs pour donner à chacun sa main à baiser et pour prodiguer à tous les marques de la plus paternelle bienveillance.

Aussi, au sortir de l'audience, ces bons ouvriers étaient-ils ravis et émus d'un accueil si touchant et qui sera, sans doute, le plus précieux souvenir de leur voyage à Rome.

Mardi, ce fut le tour des pèlerins du Midi, que M. le comte de Villechaize conduisit de même à l'audience pontificale.

Enfin, mercredi, le Saint-Père accorda d'autres audiences aux ecclésiastiques, puis aux dames qui font partie du pèlerinage.

Sa Sainteté a daigné elle-même placer sur la poitrine de chacun des pèlerins une médaille d'argent, portant d'une part l'image de l'Immaculée Conception avec l'inscription : *Sine labe concepta* ; et, de l'autre, celle de saint Joseph, avec ces mots : *Ecclesiae patronus*.

Adresse du clergé de St-Germain de Rimouski
*A N.-T. Saint-Père le Pape à l'occasion de son
jubilé sacerdotal.*

TRÈS SAINT PÈRE,

À l'approche du 50^e anniversaire du jour heureux où l'onction sacrée et les rites prescrits observés par l'évêque firent de votre personne un prêtre de la sainte Eglise, destiné à monter sur la chaire de St Pierre dans les desseins admirables de la Providence divine, nous, l'Evêque, le clergé et en leur personne tous les fidèles du diocèse de St Germain de Rimouski, nous approchons humblement et avec respect du trône de VOTRE SAINTETÉ pour Lui offrir nos hommages, Lui présenter un faible souvenir de ce grand jour, et exprimer de nouveau avec effusion nos sentiments d'affection et d'attachement inviolable au suc-

cesseur de Pierre et à la Ste Eglise Romaine notre mère et mattresse.

Formant partie de la province ecclésiastique de Québec et de l'Eglise du Canada, pour laquelle Votre Sainteté manifeste tant d'intérêt (comme l'évêque l'a éprouvé de nouveau avec une grande consolation dans sa visite récente *ad limina apostolorum*), nous tenons à exprimer notre ferme volonté de maintenir intacts et étroits nos rapports de fidélité et d'obéissance, même au moindre désir de notre Père chéri, suivant ainsi les traces des grands Evêques qui ont gouverné cette région, à commencer par le Vénérable François de Laval premier évêque du Siège de Québec qu'il a rendu illustre par ses vertus héroïques et qui brille aujourd'hui par la présence d'un Cardinal de la Sainte Eglise Romaine.

Daignez, Très Saint Père, agréer les vœux que nous formons tous ensemble pour que le Seigneur Vous accorde encore de longs jours, et Vous rende le témoin du triomphe que nous demandons tous avec tant d'instances, et invoquant particulièrement avec toute la ferveur de nos cœurs Marie Reine du très Saint Rosaire. Puissent les chefs des nations, recevant les suggestions de Marie et éclairés d'en Haut, consulter leur propre intérêt et la stabilité de leur pouvoir souverain, s'entendre pour que la royauté, dont le Souverain Pontife a été injustement dépouillé, Lui soit restituée, et assurer ainsi avec un concert plein de sagesse l'indépendance du Chef de l'Eglise, sa parfaite liberté et la sûreté personnelle du Vicaire de J. C. et de tous ceux dont le ministère lui est nécessaire pour gouverner les âmes dans tout l'univers.

En ce moment nous sollicitons la bénédiction apos-

tolique, en qualité de fils pleins de dévouement de VOTRE SAINTETÉ.

Bénédictio[n] de cloche à St. George de Port Daniel.

Le 27 octobre a eu lieu à St-George de Port Daniel la bénédiction d'une cloche destinée à la mission de l'Anse aux Gascons. La cérémonie a été présidée par le Rév. M. Thivierge, archiprêtre, curé de St. Bonaventure. M. Joseph Dechamplain, curé de Ste-Adélaïde de Pabos, a fait en français le sermon de circonstance, et M. Th. Duret, vicaire-forain et curé de la Grande Rivière, a prêché en anglais.

Cette cérémonie, qui a eu lieu à la suite des exercices des 40 *Heures*, a réuni un grand nombre de fidèles. Leur aumône généreuse fait honneur à la paroisse.

CONSÉCRATION DE MGR MATZ.

Les journaux de Denver nous apportent le récit détaillé de la consécration de Mgr Matz, nommé Coadjuteur du vénérable Evêque Machebeuf, Vicaire Apostolique du Colorado. M. Percy A. Phillips, chapelain des Sœurs du Bon Pasteur de Denver, agissait comme l'un des maîtres de cérémonies.

Mgr. Matz était curé d'une des paroisses de la ville. Quand il a quitté l'église Ste-Anne, M. Phillips a fait le tour des familles et a été chargé par les paroissiens de présenter une bourse à leur bien aimé curé.

C'est Mgr J. B. Salpointe, archevêque de Santa Fé, au Nouveau Mexique, qui a fait la consécration.

L'OFFICIALITÉ DE RIMOUSKI.

Vu la mort du regretté chanoine M. Louis Desjardins, est nommé à sa place comme *Assesseur* M. F. A. Blouin, chanoine honoraire, curé de Carleton.

M. le chanoine Langis ayant insisté à être exempté d'agir comme *Promoteur*, à raison de sa mauvaise santé, M. le chanoine Carbonneau lui succède, et M. J. O. Normandin devient *Vice-promoteur*.

A cause de son éloignement, qui l'a engagé à donner sa démission, M. F. E. Couture a pour remplaçant M. R. Ph. Sylvain comme *Chancelier*, et M. J. Bte. Ruest devient *Vice-chancelier*.

Le personnel de l'Officialité sera donc comme suit pour le présent :

Official.—M. le grand-vicaire Edm. Langevin.

Assesseurs.—MM. Blanchet, Saucier, P. Audet et F. A. Blouin.

Promoteur.—M. C. A. Carbonneau.

Vice-promoteur.—M. J. O. Normandin.

Chancelier.—M. R. Ph. Sylvain.

Vice-chancelier.—M. J. B. Ruest.

(*Circulaire au Clergé.*)

INSTALLATION DE M. LE CHANOINE L. N. BERNIER.

Jeudi, le 10 de ce mois, a eu lieu l'installation de Messire L. N. Bernier nommé Chanoine de la Cathédrale en remplacement de feu M. Louis Desjardins. La cérémonie a été faite par M. le Prévôt avant l'office canonial. La messe a été chantée par le nouveau dignitaire, et a été suivie de la vénération des SS. Reliques dont la fête était célébrée ce jour-là. Mgr. l'Evêque assistait, et M. le Chanoine Vézina donna le sermon.

SERVICE POUR FEU M. DESJARDINS.

Jeudi, le 17, un service solennel a été chanté à St. Valérien pour le repos de l'âme du regretté M. le chanoine Desjardins. Plusieurs prêtres et un grand nombre de fidèles ont assisté à ce service.

Le Propagateur de la dévotion à sainte Philomène.

Nous voyons avec bonheur par cet opusculé que la dévotion à sainte Philomène se propage de plus en plus et qu'elle attire un grand nombre de pèlerins à son sanctuaire de Ste. Pétronille. Plusieurs faveurs signalées ont été obtenues. Nos remerciements à l'auteur.

FAVEURS OBTENUES

ST-GABRIEL :—Ma petite fille a été guérie après que j'eus promis de faire publier sa guérison et de faire un pèlerinage à Sainte-Anne. *Mme. A. Caron* :—ST-OC-TAVE :—En mars dernier ma petite fille se sentit prise soudain d'un violent mal de jambes qui l'empêcha complètement de marcher. Les meilleurs remèdes ne lui faisant aucun bien, je m'adressai à la bonne sainte Anne, la grande thaumaturge du Canada. En même temps je suppliai notre digne curé d'unir ses ferventes prières aux nôtres, promettant à sainte Anne d'aller visiter son sanctuaire et de faire inscrire la guérison de ma petite fille dans le *Messenger*, si elle daignait me l'accorder. Aujourd'hui je viens m'acquitter de cette dette de reconnaissance et crier à haute voix : Merci, merci, bonne sainte Anne, vous avez sauvé mon enfant. Une autre de mes petites fille a été grandement soulagée d'un mal de gorge que le médecin ne pouvait guérir. Mille actions de grâces. *Une abonnée*.—Douleurs rhumatismales beaucoup diminuées depuis mon pèlerinage à Sainte-Anne. Amour et reconnaissance à sainte Anne, la santé des malades. *Une abonnée*.—GROSSES-ROCHES : Guérison complète d'un mal de côté. *Mme Paul Ross*.—CORNWALL : Dans le mois

de janvier dernier je fus atteinte d'un mal d'yeux causé par la lumière électrique qui éclairait le moulin dans lequel je travaillais, et ne voulant pas recourir à d'autre médecin qu'à sainte Anne, je priai cette mère des affligés, je promis de m'abonner au *Messenger* et de faire publier ma guérison, si je l'obtenais. Mais, hélas ! ma confiance n'était pas assez grande pour obtenir cette faveur ; mon mal après avoir diminué un peu, a reparu presque aussitôt. De nouveau j'ai prié, avec plus de ferveur cette fois, et j'ai promis de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne si cette tendre mère faisait disparaître le mal pour toujours. J'espère en vous, ô lumière des aveugles !

A. L.—**ST-DAMASE** : Après plusieurs neuvaines à sainte Anne ma petite fille a été guérie d'un mal d'yeux dont elle souffrait depuis trois ans. Mon mari a obtenu beaucoup de soulagement dans sa maladie. Reconnaissance à notre insigne bienfaitrice. *G. O. épouse de S. G.*—**BAIE DE LA TRINITÉ** : Au mois d'août dernier ma femme a été gravement soulagée dans une maladie grave par l'intercession de sainte Anne. *Joseph Thibault.*

ST-CHARLES DE CAPLAN : Guérison obtenue. *A.*—**MATANE** : Après avoir invoqué sainte Anne, ma mère a été guérie d'un rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir. Un jeune homme a obtenu la guérison d'un mal de genoux. Une jeune enfant a été aussi guérie après qu'on eut promis de publier sa guérison. Que sainte Anne soit mille fois bénie ! *Une abonnée.*—**GODBOUT** : Je veux témoigner publiquement ma vive reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs grâces qu'elle m'a obtenues, surtout d'avoir donné l'usage de la parole à un de mes enfants âgé de quatre ans qui ne parlait pas encore.—*Une abonnée.*—Plusieurs grâces particulières obtenues. *Mme S. Levêque.*—Large blessure au pied guérie parfaitement. Reconnaissance à sainte Anne. *Dlle. Canuel.*—**ST-FABIEN** : Guérison obtenue. Amour et reconnaissance vous soient rendus ô bonne mère ! *S. B. fils de J. B.*—**ST. SIMON** : Action de grâce à sainte Anne pour une faveur obtenue par son intercession. *Une amie de sainte Anne.*—**TAUNTON, MASS** : Guérison obtenue.

me. St. G.—Cornwall : J'ai obtenu une grande faveur après avoir invoqué sainte Anne. *Mme C. Temple.*—
ALL RIVER : Comme je souffrais depuis longtemps de la dyspepsie, je pris la résolution de recourir à celle que l'on nomme avec raison la "santé des infirmes" après avoir constaté que les remèdes étaient inutiles, et qu'au lieu de diminuer ma maladie ne faisait que s'aggraver. Après avoir promis de faire publier ma guérison et avoir fait plusieurs autres promesses, j'éprouvai un grand soulagement. Grâce à cette grande thaumaturge, je crois être en pleine voie de guérison ; c'est pourquoi je m'empresse d'accomplir une partie de mes promesses en attendant que j'aie le bonheur de remercier ma bienfaitrice de ma complète guérison. *Une enfant de Marie.*—**CORNWALL** : Fluxion guérie et plusieurs autres faveurs obtenues par la puissante intercession de sainte Anne. Action de grâces. *Mme J. B.*—Guérison de douleurs au côté droit. *Une abonnée.*
GRANDE RIVIÈRE : Guérison d'une maladie grave obtenue par l'intercession de sainte Anne. *J. B.* — **SÉMINAIRE DE RIMOUSKI** : Reconnaissance à sainte Anne. Je viens payer mon tribut de reconnaissance à ma bienfaitrice et accomplir la promesse que je lui ai faite. Les bienfaits de l'ordre temporel sont inférieurs à ceux de l'ordre spirituel, mais sainte Anne multiplie les uns comme les autres. Son amour s'étend à tout. J'ai souffert pendant dix jours d'une névralgie des plus douloureuses. L'inflammation était sur le point d'empêcher toute alimentation et menaçait d'interrompre la respiration. Je n'avais plus de confiance aux moyens humains ; je me tournai avec joie et espérance vers sainte Anne, secours qui ne manque pas. Je lui promis une neuvaine et l'insertion dans le *Messenger* de la faveur qu'elle allait m'obtenir. Aussitôt, le jour même, la maladie prit un cours plus favorable que suivit bientôt une prompte et parfaite guérison que je n'hésite pas à attribuer à la protection de celle qu'on n'invoque pas en vain. Honneur, gloire et amour à l'aïeule de Jésus ! *Délina Bélanger.*

(A suivre.)

DÉCÈS.—Le révérend M. Bernier (Julien Melchior, ancien curé de St-Ferdinand d'Halifax, décédé le 8 de ce mois, à l'hospice de St-Joseph de la Délivrance, Lévis, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Au Couvent du Précieux Sang, le 18 de ce mois. MGR JOSEPH LAROCQUE, ancien évêque de St-Hyacinthe, à l'âge de 79 ans et 3 mois.—Sa Grandeur appartenait à la même société.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et ses œuvres ; Mgr Bossé et ses œuvres ; 23 enfants malades ; 13 hérétiques ; 7 curés et leurs paroisses ; 31 malades ; 27 actions de grâces ; Les écoles en 13 paroisses ; 22 mères de famille ; 19 pères de famille ; 24 jeunes gens ; 18 jeunes filles ; 11 personnes exposées à perdre la foi ; 7 personnes en voyage et dont on n'a pas reçu de nouvelles ; 35 grâces spéciales ; les personnes du sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père ; 10 vieillards ; 19 malades.

DONS

D'un ami de Ste Anne, 40 cts. ; Dme Hilaire Ruest, billets, Cornwall, \$3.00 ; Dme Alphonse Brilland, Petit Métis, \$5.00 ; Une amie de Ste-Anne de Fall River, \$5.00 ; Dme Romain Dupéré, St-Octave, \$1.00 ; Sieur Elzéar Bélanger, New-York, \$20.00 ; Capt. Baquet du *Miramichi*, \$1.00 ; Sieur Alfred Quimper, St-Ulric, 50 cts. ; Sieur David Rioux, Trois Pistoles, \$2.00 ; Sieur Frs Pelletier, West Rutland, Vt., \$1.00 ; Dlle Cuvillier, Montréal \$10.00.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice.—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice.—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toute les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agent des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1887

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.27 a. m. 11.55 a. m. 12.54 p. m.
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m. 9.44 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité in-tamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VIS

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants:
1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et 5.00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts. 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$20 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 ct s. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2. 0 la doz.

10° Médallions de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, 2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

11° Photographies de l'établissement de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts. pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la-Pointe-au-Père.

MAJ. BOLDUC, Ptre., Curé.

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC